



ATLAS MAROC

Rapport annuel au 27 Septembre 2023

Société de gestion : ALMA CAPITAL INVESTMENT MANAGEMENT

Siège social : 22-24 boulevard Royal L-2449 Luxembourg

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

Sommaire

Rapport de gestion

Orientation des placements.....	3
Politique d'investissement	7

Comptes annuels

Bilan actif.....	11
Bilan passif.....	12
Hors-bilan	13
Compte de résultat.....	14

Comptes annuels - Annexe

Règles et méthodes comptables.....	15
Evolution de l'actif net.....	18
Complément d'information 1.....	19
Complément d'information 2.....	20
Ventilation par nature des créances et dettes.....	21
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	22
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	23
Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	24
Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	25
Affectation des résultats.....	26
Résultat et autres éléments.....	28
Inventaire.....	29

ORIENTATION

IDENTIFICATION

Classification : Actions internationales.

Objectif de gestion :

Le fonds Atlas Maroc vise à surperformer l'indice MASI (Moroccan All Shares Index), sur la durée de placement recommandée. La gestion mise en œuvre présente un caractère discrétionnaire.

Indicateur de référence :

L'indicateur de référence est le MASI (Moroccan All Shares Index) exprimé en euros. Le MASI est l'indice global de capitalisation. Il est composé de toutes les valeurs de type « actions » cotées à la Bourse de Casablanca. La performance de l'indicateur MASI inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur.

Le FCP n'est ni indiciel, ni à référence indicielle mais à titre de comparaison a posteriori, le porteur peut se référer à l'indice MASI.

L'administrateur de l'indice MASI est la Bourse de Casablanca. À la date de ce Prospectus, la Bourse de Casablanca n'est pas inscrite au registre tenu par l'ESMA en vertu du règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016 (« règlement Benchmark »).

Le registre des administrateurs et des indicateurs de référence tenu par l'ESMA conformément à l'article 36 du règlement Benchmark est disponible à l'adresse suivante : https://registers.esma.europa.eu/publication/searchRegister?core=esma_registers_bench_entities

La société de gestion a adopté une procédure écrite pour couvrir les cas dans lesquels la publication de l'indicateur de référence a été arrêtée ou lorsque des changements majeurs sont intervenus dans cet indicateur de référence. Le conseil d'administration de la Société, sur la base de cette procédure, peut choisir un autre indicateur de référence, le cas échéant. Un tel changement d'indicateur de référence sera reflété dans un Prospectus mis à jour. Cette procédure est disponible gratuitement, sur demande, au siège social de la société de gestion.

Stratégie d'investissement :

1. Stratégie utilisée

Le FCP est exposé à hauteur de 60% minimum de l'actif, sur les sociétés marocaines cotées sur le marché organisé marocain (Bourse de Casablanca) et ce, sans restriction s'agissant des secteurs et des capitalisations concernées.

La stratégie mise en œuvre consiste en un processus de sélection discrétionnaire des titres en portefeuille. Partant de l'application d'une analyse de type top down, le gérant construit son allocation d'actif sur le marché marocain.

Le gérant procède à une étude fondamentale de l'économie marocaine afin d'en déterminer les perspectives à un horizon annuel. A cette fin, le gérant sélectionne, de façon non restrictive, les secteurs d'activité qui, profitant de la croissance, constitueront selon lui les moteurs de l'activité économique durant cette période.

Ensuite, il sélectionne, à l'intérieur de ces secteurs, les valeurs qui vont composer le portefeuille. Ces valeurs présentent les meilleures perspectives bénéficiaires ainsi que des opportunités d'investissement.

Le processus de sélection des valeurs qui composent le portefeuille prend en compte les critères visés ci-dessous :

- la croissance bénéficiaire,
- le rendement et
- le PER de la valeur sélectionnée relatif au PER global du marché. Le PER est le ratio calculé comme le cours de l'action divisé par le bénéfice net par action.

Le FCP a vocation à être investi en actions marocaines. Les actions souscrites sur ce marché peuvent correspondre à des sociétés de petites, moyennes ou grandes capitalisations. Elles seront sélectionnées, sans restriction, parmi l'ensemble des secteurs d'activité.

Dans l'hypothèse où le gérant n'anticipe pas des perspectives suffisamment rémunératrices sur les marchés actions et afin de prévenir temporairement le portefeuille du fonds du risque inhérent aux actions, le gérant pourra s'orienter ponctuellement, dans une fourchette pouvant aller de 0 à 40% de l'actif, vers les marchés de taux. Il investira les liquidités ainsi générées dans les titres de créances et instruments des marchés obligataires, monétaires ou des sicav de trésorerie. Cet investissement en taux ne s'exercera que si les performances sur les marchés des actions marocaines n'apparaissent pas suffisamment profitables. Dans cette hypothèse, le mode de sélection serait également de type top down.

Le gérant procédera sur ces marchés, à des placements dans des instruments des marchés monétaires et/ou obligataires. Les instruments de taux utilisés (obligations et titres de créance, indexés sur l'inflation ou convertibles, ...), émis par des entreprises publiques ou privées, bénéficieront de rating minimum « Investment Grade » à l'achat (BBB, selon l'échelle Standard and Poor's ou Baa3 sur celle de Moody's ou toute autre notation équivalente d'autres agences de notation). Le gestionnaire dispose également de moyens internes d'évaluation des risques de crédit pour sélectionner les titres du FCP et ne recourt pas exclusivement ou systématiquement aux notations émises par des agences de notation. L'utilisation des notations mentionnées ci-après participe à l'évaluation globale de la qualité de crédit d'une émission ou d'un émetteur sur laquelle se fonde le gestionnaire pour définir ses propres convictions en matière de sélection des titres.

La répartition dette privée / dette publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.

La maturité des titres utilisés pourra excéder 1 an.

Le fonds ne promeut pas des caractéristiques environnementales, sociales ou de gouvernances particulières et ne poursuit pas un objectif d'investissement durable en tant que tel. Les risques de durabilité (tels que définis plus bas) ne sont pas systématiquement intégrés dans la stratégie d'investissement du fonds de par sa stratégie et son univers d'investissement. Il n'est pas attendu que les risques de durabilité aient un impact matériel sur la performance du fonds de manière systématique. Le fonds ne promeut pas des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR ») et il n'a pas pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du règlement précité.

2. Actifs (hors dérivés intégrés)

Afin de réaliser son objectif de gestion, le FCP aura recours à différents types d'actifs :

a. Actions :

Principalement actions cotées sur le marché marocain ; limites d'investissement de l'actif : minimum 60% - maximum 100%.

b. Titres de créance et instruments du marché monétaire européens (limite maximale d'exposition : ≤ 40% de l'actif net) :

- Titres de créances négociables : oui
- Obligations : oui
- Bons du Trésor : oui
- Titres négociables à court terme : oui

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt : entre 0 et 3

c. OPC : (de classification obligataire, monétaire et/ou action)

Le portefeuille pourra investir dans la limite de 10% de son actif dans des parts ou actions de FIA et d'OPCVM de droit français, ou OPCVM européens.

Le FCP pourra investir dans des OPC de la société de gestion ou d'une société liée.

3. Instruments dérivés

Néant.

4. Titres intégrant les dérivés

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir et/ou exposer le portefeuille (dans la limite de 40% d'exposition) sur le risque actions. L'actif net du fonds ne peut être surexposé par le biais des instruments dérivés.

Nature des interventions :

- couverture : oui, en vue d'une couverture du risque actions
- exposition : oui, au risque actions
- arbitrage : oui, à titre accessoire

Nature des instruments utilisés :

- droits de souscription
- bons de souscription
- warrants

- 5. Les dépôts** : le fonds se réserve la possibilité de faire des dépôts, pour la gestion de sa trésorerie, dans la limite maximum de 40%.
- 6. Emprunts d'espèces** : le fonds se réserve la possibilité d'emprunter temporairement des espèces dans la limite de 10% de l'actif net.
- 7. Les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres** : le FCP pourra avoir recours à des pensions de titres (cessions et acquisitions jusqu'à 100%). Ces opérations permettront de gérer la trésorerie.

Tous les revenus résultant de techniques de gestion efficace de portefeuille, nets de coûts opérationnels directs et indirects, sont restitués à l'OPCVM.

Des informations complémentaires concernant ces opérations figurent à la rubrique frais et commissions du prospectus.

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de calcul de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

L'actif du fonds sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gérant. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au fonds repose sur l'anticipation par le gérant de l'évolution des différents marchés ou secteurs. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les secteurs les plus performants. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du fonds peut en outre avoir une performance négative.

Risque actions :

Le fonds est exposé aux marchés actions. La variation du cours des actions pourra avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du FCP. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petite capitalisation (small caps) sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du FCP baissera.

Risque de pays émergent :

Le marché marocain a le caractère de marché émergent et présente le profil de risque et de rendement afférent à ce type de marché. L'attention des investisseurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Risque de change :

Le FCP investit en valeurs mobilières libellées dans une devise autre que la devise de référence. En cas de baisse de cette devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Risque de taux :

Le FCP est soumis aux risques de taux sur les marchés obligataires. Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur des investissements du FCP diminue si les taux d'intérêts augmentent. Ainsi, quand les taux d'intérêts augmentent, la valeur liquidative du fonds peut baisser.

Risque de crédit lié aux émetteurs des titres de créance :

Il s'agit de risques pouvant résulter de la dégradation de signature d'un émetteur de titre de créance. Lorsqu'un émetteur subit une dégradation de signature, la valeur de ses actifs baisse. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie :

Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme et cessions temporaires de titres : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque de liquidité :

Dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés sont très faibles, toute opération d'achat ou de vente peut entraîner d'importantes variations du marché. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque opérationnel :

Défaillances dans les processus opérationnels pouvant influencer négativement la valeur du fonds.

Risque en matière de durabilité :

Le risque en matière de durabilité est défini par le règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR ») comme étant un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement. Même dans le cas d'un fonds n'intégrant pas ou ne promouvant pas de critères durables dans sa stratégie d'investissement, ses investissements pourraient être exposés à un risque en matière de durabilité.

La Société de Gestion et le Gestionnaire Financier ne prennent pas en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité dans la mesure ou la stratégie et l'univers d'investissement ne permettent pas d'effectuer une évaluation détaillée de l'impact des décisions d'investissement sur ces facteurs de durabilité.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE : Supérieure à cinq ans.

RAPPORT DE GESTION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

PriceWaterHouseCoopers Audit

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

A l'issue de son 3^{ème} conseil de cette année tenu le 26 septembre 2023, la Banque Centrale marocaine (BANK AL-MAGHRIB, « BAM ») a décidé de maintenir inchangé son taux directeur à 3,00%. Concernant les principales prévisions macroéconomiques révisées, BAM table sur une croissance économique de 2,9% au terme de cette année, pour une inflation moyenne de 6,0% estimée en 2023.

Selon les dernières publications du Haut Commissariat au Plan, le PIB national marocain aurait enregistré une progression de 2,3% au terme du T2 2023, comparée à une croissance de 2,2% au terme de la même période une année auparavant. Cette évolution résulte de l'appréciation de 6,3% de la valeur ajoutée agricole, combinée à une augmentation moins prononcée de 2,1% de la valeur ajoutée des activités non agricoles.

Le marché boursier marocain s'est apprécié de 2,47% sur ce troisième trimestre. L'évolution de celui-ci a été toutefois volatile dans la mesure où :

- Du 28/06/2023 au 04/08/2023 : Le marché Actions a continué sur son trend haussier suite à (i) l'annonce de BANK-AL-MAGHRIB d'un taux directeur inchangé à 3% à fin T2-2023, (ii) une inflation qui poursuit sa tendance baissière en passant en dessous des 5% durant le mois de juillet et (iii) un Newsflow positif sur certaines valeurs (IAM et COSUMAR...).
- Du 04/08/2023 au 08/09/2023 : Le marché Actions a connu des prises des bénéfiques suite à la forte hausse de +12,93% qu'a enregistré le marché actions depuis le début d'année jusqu'au 04/08/2023.
- Du 28/02/2023 au 31/03/2023 : Le marché Actions a enregistré un rebond technique à l'approche du conseil de BAM qui a annoncé un taux directeur inchangé à 3%.

Cette tendance haussière depuis le début de l'année malgré plusieurs chocs successifs (COVID-19 en 2020, guerre russo-ukrainienne en 2022 et séisme en 2023), confirme la résilience du marché actions marocain. Une résilience qui commence à se confirmer sur le plan fondamental avec :

- **UNE AMÉLIORATION DU CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE :**
 - ✓ Une nette décélération de l'inflation qui est revenue d'un pic de 10,10% en glissement annuel en février à 5% en août.
 - ✓ La croissance économique a été revue à la hausse grâce à une année agricole meilleure que prévu (+5% au lieu de +1,6% initialement).
 - ✓ Déficit du compte courant en amélioration 2% vs. 2,5% initialement.
 - ✓ Participation du Maroc à l'organisation de la coupe du monde 2023 qui devrait booster l'activité économique du pays à moyen long terme.
- **UNE SITUATION MICROÉCONOMIQUE STABLE :**
 - ✓ Les résultats 2023 sont attendus en hausse de 4,1% à 5,8%.
- **UNE POLITIQUE MONÉTAIRE RASSURANTE :**
 - ✓ Maintien du taux directeur à 3% avec une orientation plutôt accommodante.
- **UNE POLITIQUE BUDGÉTAIRE VOLONTARISTE :**
 - ✓ Un programme de 120 MMDH pour la reconstruction des régions sinistrées qui pourrait constituer un catalyseur pour dynamiser plusieurs secteurs d'activités.
 - ✓ Un soutien exceptionnel destiné aux professionnels du secteur du transport routier afin d'atténuer les effets de la hausse des prix du carburant sur le marché intérieur (1 MMDH depuis le début de l'année).
 - ✓ Une Allocation de 10 MMDH pour faire face aux répercussions de la sécheresse.
 - ✓ L'opérationnalisation du fonds Mohamed 6 pour l'investissement qui ambitionne de mobiliser des ressources entre 120 à 150 MMDH sur les 5 premières années.

Cependant, la poursuite de cette tendance haussière reste conditionnée par la dynamique économique actuelle qui pourrait être fragilisée par plusieurs risques, tels que :

- La forte remontée des prix de pétrole (passant de 68\$ à fin juin à 90\$ actuellement) qui pourrait raviver le sujet de l'inflation.
- Les efforts budgétaires pour faire face aux conséquences du séisme devraient peser sur le déficit budgétaire sur le court terme.

Dans ce sens, la configuration du marché devrait présenter un risque sur le très court terme mais offrir des opportunités de rendement sur le moyen terme.

Ainsi, nous entamons le quatrième trimestre de cette année avec une exposition prudente mais opportuniste, et nous comptons adopter une approche conservatrice pour préserver au maximum le capital sur le court terme tout en essayant de garder une exposition suffisante pour profiter de la poursuite de la tendance haussière.

Performance

La performance du fonds sur l'exercice fut de +1.12%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Changements intervenus au cours de l'exercice

01/10/2022 : Changement de dépositaire BNP PARIBAS SA au lieu de BNP Paribas Securities Services.

DEONTOLOGIE

Principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres sur la période

Durant la période allant du 01/10/2022 au 30/09/2023, nous avons renforcé notre position sur les valeurs suivantes :

ITISSALAT AL-MAGHRIB
BCP
SODEP-MARSA MAROC
BANK OF AFRICA
TGCC S.A
CIMENTS DU MAROC
ARADEI CAPITAL
MINIERE TOUISSIT
SANLAM MAROC
AFRIQUIA GAZ
HPS

Nous avons allégé notre position sur les valeurs suivantes :

COSUMAR
ATTIJARIWAFI BANK
LESIEUR CRISTAL
BMCI
LAFARGEHOLCIM MAROC
CIH
JET CONTRACTORS
MANAGEM
LABEL VIE
SNEP
TOTALENERGIES MARKETING MAROC

Nous avons soldé notre position sur la valeur SONASID.

Et nous avons initié notre position sur la valeur AKDITAL.

Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables

Le fonds n'utilise pas les techniques et instruments couverts par cette réglementation.

Informations sur la prise en compte de critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance et sur les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique :

Alma Capital Investment Management (ci-après la « Société ») est signataire de l'initiative des Nations Unies pour l'investissement responsable. Le FCP Atlas Maroc ne promeut pas des caractéristiques environnementales, sociales ou de gouvernance particulière et ne poursuit pas un objectif d'investissement durable en tant que tel. Les risques de durabilité ne sont pas systématiquement intégrés dans la stratégie d'investissement du fonds de par sa stratégie et son univers d'investissement. Il n'est pas attendu que les risques de durabilité aient un impact matériel sur la performance du fonds de manière systématique. Le fonds ne promeut pas des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR ») et il n'a pas pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du règlement précité.

Information relative aux instruments financiers du groupe

Les porteurs de parts du FCP sont avisés que le portefeuille comporte notamment des actions de la Banque Centrale Populaire (« BCP »). La BCP est la maison-mère d'Upline Capital Management, qui est le gestionnaire financier du fonds par délégation. Au 27/09/2023, les titres BCP constituaient 8,22% de l'Actif Net du fonds ; à la même date, la BCP représentait 6,63% de la capitalisation totale de la bourse de Casablanca.

Politique de sélection et d'évaluation des entités fournissant des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres

La politique d'exécution des ordres de la société de gestion est publiée sur son site internet : <https://www.almacapital.com/documentation/>

Frais d'intermédiation

Non applicable (< 500k€).

Information sur les rémunérations

Extraits de la politique de rémunération de la Société, laquelle est disponible gratuitement au siège de celle-ci, sur simple demande des investisseurs :

La politique de rémunération de la Société entend correspondre à trois engagements :

- Encourager une bonne gouvernance d'entreprise ;
- Assurer une création de valeur continue et à long terme pour les investisseurs ;
- Promouvoir une gestion saine et efficace des risques, qui n'encourage pas la prise excessive de risques.

A cet effet, la politique de rémunération de la Société est fonction de trois critères :

- Assurer un bon équilibre entre rémunérations fixe et variable ;
- Fonction des résultats financiers et de la rentabilité de la Société ;
- Répond à la stratégie à long terme de la Société.

La rémunération accordée par la Société est constituée des éléments suivants :

- Une rémunération fixe, déterminée en fonction des responsabilités du poste, l'expérience de la personne et les pratiques de marché ;
- Une rémunération variable, destinée à motiver et récompenser les collaborateurs méritants, octroyée de manière discrétionnaire, en fonction de la performance individuelle de la personne et de la rentabilité à long terme de la Société et aux risques qui y sont associés ;
- D'avantages annexes, correspondant aux pratiques de marché.

En considération de sa taille, sa nature, son organisation interne, le périmètre et la complexité de ses activités, la Société peut décider, pour le Personnel Identifié, d'appliquer certaines dispositions relatives à la rémunération conformément aux orientations de l'AEMF, et notamment :

- le report d'une partie de la rémunération variable ;
- le recours à des instruments financiers à fin de rémunération.

Les salaires et autres éléments de rémunération, ainsi que la politique de rémunération de la Société, sont réévalués tous les ans, afin de s'adapter aux évolutions de carrière des collaborateurs et à l'activité de la Société, aux pratiques de marché et aux éventuels changements réglementaires.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société de gestion a versé une rémunération brute totale à l'ensemble de ses salariés (23 personnes) de 4,985,000.00 Euros. Cette rémunération se décompose comme suit :

- Rémunération fixe totale : 3,568,000.00 Euros
- Rémunération variable totale : 1,417,000.00 Euros
- Rémunération totale du personnel : 2,625,200.00 Euros
- Rémunération totale des membres de la direction : 2,359,800.00 Euros

Bilan actif

	Exercice 27/09/2023	Exercice 30/09/2022
Immobilisations Nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	8,776,612.78	8,640,863.28
Actions et valeurs assimilées	8,271,310.20	8,002,551.03
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	8,271,310.20	8,002,551.03
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	505,302.58	638,312.25
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	505,302.58	638,312.25
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres Actifs : Loans	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	-	37,872.58
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	37,872.58
Comptes financiers	242,616.92	453,979.22
Liquidités	242,616.92	453,979.22
TOTAL DE L'ACTIF	9,019,229.70	9,132,715.08

Bilan passif

	Exercice 27/09/2023	Exercice 30/09/2022
Capitaux propres	-	-
Capital	8,979,913.26	8,498,791.64
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-17,355.16	578,708.78
Résultat de l'exercice (a,b)	35,475.77	-358.85
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	8,998,033.87	9,077,141.57
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	21,195.83	55,573.51
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	21,195.83	55,573.51
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	9,019,229.70	9,132,715.08

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 27/09/2023	Exercice 30/09/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

	Exercice 27/09/2023	Exercice 30/09/2022
Produits sur opérations financières	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	225,785.01	239,114.68
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3,617.14	-
Produits sur prêts	-	-
Autres produits financiers	2,081.36	-
TOTAL I	231,483.51	239,114.68
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-721.73	-3,816.96
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	-721.73	-3,816.96
Résultat sur opérations financières (I + II)	230,761.78	235,297.72
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-195,561.10	-255,044.38
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	35,200.68	-19,746.66
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	275.09	19,387.81
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	35,475.77	-358.85

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01 du 14 Janvier 2014, modifié.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Ainsi la ligne d'actions SAMIR (MA0000010803), dont la cotation est suspendue depuis le 29 juillet 2016, est valorisée à zéro.

En conséquence, la valeur de cette ligne dépend des recouvrements éventuels qui pourraient intervenir lors de la liquidation de la société.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Frais de gestion

- 2,33% TTC taux maximum

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais de recherche

Néant

Commission de surperformance

- 23,92% TTC de la surperformance.

Ce taux se déclenche au-delà de la performance réalisée par l'indice MASI exprimé en Euros (dividendes réinvestis). La commission de surperformance peut être due y compris lorsque le fonds réalise une performance négative, mais que cette performance est meilleure que celle de l'indice.

Commission de surperformance

La commission de surperformance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du FCP Atlas Maroc à l'évolution de l'actif d'un fonds de référence réalisant une performance identique à celle de l'indice indiqué ci-dessus et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats qu'Atlas Maroc. Une provision ou, le cas échéant, une reprise de provision en cas de sous-performance, est comptabilisée à chaque calcul de la valeur liquidative. La commission de surperformance peut être due y compris lorsque le fonds réalise une performance négative, mais que cette performance est meilleure que celle de l'indice. La quote-part de la commission de surperformance correspondant aux rachats est définitivement acquise à la société de gestion. La date d'arrêt de la commission de surperformance est fixée à la dernière valeur liquidative du mois de septembre.

Le tableau ci-dessous illustre la manière dont la commission de surperformance est calculée :

Année financière	Performance du fonds avant commission de surperformance	Valeur liquidative par part en fin d'année financière, avant commission de surperformance	Performance de l'indicateur de référence	Valeur de l'indicateur de référence en fin d'année financière	Taux de commission de surperformance	Commission de surperformance due	Valeur liquidative par part de fonds en fin d'année financière, après commission de surperformance
Année 1	10%	110.00 €	5%	105.00 €	23.92%	$(110-105)*23.92\% = 1.20 \text{ € par part}$	108.80 €
Année 2	8%	117.51 €	12%	121.86 €	23.92%	Aucune	117.51 €
Année 3	14%	133.96 €	9%	132.83 €	23.92%	$(133.96-132.83)*23.92\% = 0.27 \text{ € par part}$	133.69 €
Année 4	-2%	131.02 €	-5%	127.00 €	23.92%	$(131.02-127.00)*23.92\% = 0.96 \text{ € par part}$	130.06 €

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts courus

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation

Changements affectant le fonds

Néant

Evolution de l'actif net

	Exercice 27/09/2023	Exercice 30/09/2022
Actif net en début d'exercice	9,077,141.57	12,212,631.63
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	234,858.06	836,888.41
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-407,114.46	-2,688,138.18
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	59,916.30	735,549.83
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-45,927.78	-28,312.99
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-21,977.32	-61,703.11
Différences de change	-9,523.76	28,748.35
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	75,460.58	-1,939,384.06
Différence d'estimation exercice N	500,651.49	425,190.91
Différence d'estimation exercice N-1	-425,190.91	-2,364,574.97
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	35,200.68	-19,746.66
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	608.35
Actif net en fin d'exercice	8,998,033.87	9,077,141.57

Complément d'information 1

	Exercice 27/09/2023
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	739,752.15
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Complément d'information 2

	Exercice 27/09/2023	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres	
Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	4,219	
Nombre de titres rachetés	7,342	
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	195,561.10	2.31
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 27/09/2023
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Valorisation des achats de devises à terme	
Contrevaleur des ventes à terme	
Autres débiteurs divers	
Coupons à recevoir	
TOTAL DES CREANCES	
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Valorisation des ventes de devises à terme	
Contrevaleur des achats à terme	
Frais et charges non encore payés	15,396.20
Autres créditeurs divers	5,799.63
Provision pour risque des liquidités de marché	
TOTAL DES DETTES	21,195.83

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 27/09/2023
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Autres actifs : Loans	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	242,616.92
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	242,616.92	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	MAD
Actif	
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	8,271,310.20
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Titres d'OPC	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	5,799.63
Comptes financiers	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

Affectation des résultats

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 27/09/2023	Exercice 30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	35,475.77	-358.85
Total	35,475.77	-358.85
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	35,475.77	-358.85
Total	35,475.77	-358.85
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 27/09/2023	Exercice 30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-17,355.16	578,708.78
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-17,355.16	578,708.78
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-17,355.16	578,708.78
Total	-17,355.16	578,708.78
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	27/09/2023
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	56.21	49.24	64.58	57.06	57.70
Actif net (en k EUR)	22,327.96	17,219.22	12,212.63	9,077.14	8,998.03
Nombre de titres					
Parts C	397,172	349,656	189,100	159,054	155,931

Date de mise en paiement	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	27/09/2023
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	1.08	1.17	3.23	3.63	-0.11
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	0.36	-0.46	0.22	0.00	0.22

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 27 Septembre 2023

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				8,271,310.20	91.92
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				8,271,310.20	91.92
AFRIQUIA GAZ	508.00	4,200.00	MAD	196,663.29	2.19
AKDITAL HOLDING	2,879.00	479.00	MAD	127,112.27	1.41
ARADEI CAPITAL	2,925.00	445.00	MAD	119,976.50	1.33
ATLANTASANAD	9,200.00	123.70	MAD	104,898.15	1.17
ATTIJARIWafa BANK	20,986.00	456.00	MAD	882,073.56	9.80
AUTO HALL	4,167.00	68.97	MAD	26,490.74	0.29
BANK OF AFRICA	24,604.00	183.50	MAD	416,152.09	4.62
BANK OF AFRICA RTS 31/07/2019	26.00	2.73	MAD	6.54	-
BANQUE CENTRALE POPULAIRE	31,479.00	254.95	MAD	739,752.15	8.22
B MAROCAINE PR LE COMMERCE	4,191.00	559.00	MAD	215,943.31	2.40
CIMENTS DU MAROC	2,939.00	1,490.00	MAD	403,641.81	4.49
COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSI	620.00	1,850.00	MAD	105,724.03	1.17
COMPAGNIE SUCRERIE MAR RAFFI	22,490.00	195.00	MAD	404,235.41	4.49
CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIE	1,795.00	386.00	MAD	63,864.87	0.71
HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS SA	392.00	6,306.00	MAD	227,850.68	2.53
IMMORENTE INVEST SA	21,010.00	96.80	MAD	187,461.33	2.08
ITISSALAT AL-MAGHRIB	85,455.00	101.00	MAD	795,553.05	8.84
JET CONTRACTORS	1,070.00	228.00	MAD	22,486.87	0.25
LABEL VIE	897.00	4,600.00	MAD	380,329.98	4.23
LAFARGEHOLCIM MAROC SA	3,558.00	1,700.00	MAD	557,526.04	6.20
LESIEUR CRISTAL	8,329.00	275.00	MAD	211,123.15	2.35
MAGHREBAIL	1,155.00	925.80	MAD	98,561.99	1.10
MANAGEM	1,025.00	1,651.00	MAD	155,984.42	1.73
MARSA MAROC	17,548.00	269.00	MAD	435,101.12	4.84
MICRODATA	1,900.00	530.50	MAD	92,907.18	1.03
MUTANDIS SCA	10,728.00	241.50	MAD	238,806.53	2.65
SAMIR	5,992.00	-	MAD	-	-
SANLAM MAROC	656.00	1,150.00	MAD	69,536.36	0.77
SMI	139.00	1,315.00	MAD	16,848.10	0.19
SNEP	646.00	471.00	MAD	28,045.53	0.31
SOCIETE DES BOISSONS DU MARO	329.00	2,700.00	MAD	81,878.51	0.91
SONASID	189.00	550.00	MAD	9,581.53	0.11
SOTHEMA	773.00	999.00	MAD	71,179.56	0.79

Inventaire des instruments financiers au 27 Septembre 2023

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
TAQA MOROCCO	2,541.00	1,037.00	MAD	242,881.10	2.70
TOTALENERGIES MARKETING MARO	503.00	1,150.00	MAD	53,318.28	0.59
TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUC	15,332.00	153.00	MAD	216,222.32	2.40
WAFA ASSURANCE	710.00	4,150.00	MAD	271,591.85	3.02
Titres d'OPC				505,302.58	5.62
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne				505,302.58	5.62
BNP PARIBAS CASH INVEST	220	2,296.83	EUR	505,302.58	5.62
Créances				-	-
Dettes				-21,195.83	-0.24
Dépôts				-	-
Autres comptes financiers				242,616.92	2.70
TOTAL ACTIF NET			EUR	8,998,033.87	100.00